Le Trait d'Union

Petit périodique d'informations communales (n° 96 – mai 2022)

L'ÉDITO DU MAIRE

Au cours de sa séance du 31 mars, le conseil municipal a adopté le compte administratif 2021 et le budget primitif 2022. Ils sont présentés de manière détaillée en pages 3, 4 et 5. Pour la treizième année consécutive, le conseil municipal a décidé à nouveau de ne pas augmenter les impôts.

En ce qui concerne le budget de fonctionnement, la maîtrise des dépenses est une nécessité pour éviter d'avoir à augmenter les impôts et dégager un excédent suffisant qui permette le financement des projets d'investissement.

Les priorités sont principalement les services aux familles (petite enfance, enfance et jeunesse), l'entretien et l'embellissement de notre commune avec la poursuite d'un effort tout particulier pour l'entretien des berges du canal de Berry de plus en plus fréquentées, et le soutien à la vie associative.

Concernant le budget investissement, c'est d'abord la poursuite des projets lancés en 2021 :

- la création d'une liaison douce pour les piétons et les cyclistes du stade jusqu'à la sortie d'agglomération, avec l'enfouissement des réseaux,
- la mise en accessibilité et la rénovation de la salle du conseil et des mariages,
- la réalisation de la voirie desservant la résidence seniors qui va accueillir prochainement ses premiers résidents,
- l'aménagement du lotissement communal à côté de la résidence seniors.

De nouveaux projets d'investissement seront lancés :

- l'installation de caméras de vidéoprotection dans le bourg,
- les études pour l'aménagement du parc de la mairie et des abords de l'abbatiale, la rénovation des rues de l'abbaye et Saint-Martin, la sécurité routière à Givaudins, la réhabilitation des vestiaires du stade de football et l'aménagement de la grange des dîmes.

Tous ces nouveaux projets d'investissement s'étaleront dans les années à venir selon nos capacités budgétaires. Elles sont dépendantes de facteurs extérieurs qui nous échappent tels que l'inflation qui va alourdir le coût des travaux, l'augmentation des taux d'intérêt qui pèsera sur notre capacité à emprunter et l'ampleur des subventions que nous pourrons obtenir de l'Etat et des différentes collectivités.

Votre maire, Patrick Barnier

INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ

Jeudi 12 mai a eu lieu la réunion publique de restitution de l'Inventaire de Biodiversité Communale (IBC) animée par Sébastien Brunet de l'association Nature 18.

Nature 18 a suivi et mené cette action pendant 2 ans. L'IBC détermine les espaces à enjeux pour notre biodiversité en s'inscrivant dans la démarche lancée au plan national des trames verte et bleue.

Les différentes espèces de papillons, d'oiseaux, de reptiles, etc., se trouvant sur notre territoire ont été présentées. Nous avons pu constater que notre commune bénéficie d'une grande richesse botanique et ornithologique favorisée par le plan d'eau et l'Espace Naturel Sensible au nord de la commune.

Il en est ressorti 9 fiches actions sur lesquelles la commune pourra s'appuyer dans le futur.

Mentions légales : Mairie de Plaimpied-Givaudins - 1, rue Saint-Martin - 18340 Plaimpied-Givaudins
Directeur de publication : Patrick Barnier - Rédaction : D. Lambert, M.-A. Landré, Y. Kucej, J. Prinet, T. Bouchonnet, O. Balduini, les associations et annonceurs

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins

INFORMATIONS DIVERSES

Fermeture de la mairie
La mairie sera fermée le lundi 6 juin.

Travaux
Les travaux de réalisation d'une liaison douce rue de la Paille ont repris le 23 mai.

Limitation de certains usages de l'eau dans le département du Cher
L'arrêté préfectoral n°DDT-2022-181 du 20 mai 2022 a placé le bassin versant de l'Auron qui concerne la commune en situation de vigilance.
Ce niveau de gestion n'entraîne pas de limitation des usages de l'eau mais doit inciter les usagers à réaliser des économies d'eau, dans l'objectif de retarder les franchissements à la baisse des débits seuils d'alerte des cours d'eau du département.

ÉTAT CIVIL

Mariage

Date	Nom
30 avril 2022	Pierre ANQUETIL et Mahé ALCAÏDE

Décès

Date	Nom
5 janvier 2022	Jeannine LAGRANGE épouse DABON
19 février 2022	Michel GAUZENTES
27 février 2022	Jean VIRLOGEUX
21 mars 2022	Pierre TRÉVOUX

Naissances

Date	Nom
24 février 2022	Lino BILLON
15 mars 2022	Elio AMICHI
5 mai 2022	Camille SAINGEORGIE

ÉLECTIONS

Résultats des scrutins pour l'élection présidentielle :

Premier tour de scrutin du 10 avril 2022 :

Inscrits	Votants	Bulletins Nuls	Bulletins blancs	Suffrages exprimés
1 616	1 276	9	23	1 244

Nombre de voix obtenues par chacun des candidats :

- Nathalie Arthaud : 6
- Fabien Roussel : 41
- Emmanuel Macron : 391
- Jean Lassalle : 24
- Marine Le Pen : 293
- Éric Zemmour : 95
- Jean-Luc Mélenchon : 195
- Anne Hidalgo : 30
- Yannick Jadot : 65
- Valérie Pécresse : 61
- Philippe Poutou : 13
- Nicolas Dupont-Aignan : 30

Deuxième tour de scrutin du 24 avril 2022 :

Inscrits	Votants	Bulletins Nuls	Bulletins blancs	Suffrages exprimés
1 617	1 285	13	81	1 191

Nombre de voix obtenues par chacun des candidats :

- Emmanuel Macron: 709
- Marine Le Pen : 482

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins

PLANTATIONS

Au cours du mois de mai, nos agents des services techniques ont commencé les plantations des fleurs annuelles dans les massifs et les bacs.
Les jardinières sont en cours d'installation à la mairie, sur les ponts ainsi que sur les candélabres dans le centre-bourg.

À l'initiative de notre comité embellissement, deux nouveaux massifs ont vu le jour : l'un à Givaudins en remplacement d'un bac à fleurs vieillissant et, le second à l'entrée de l'allée menant au cimetière.

BUDGET

Compte administratif 2021

Le 31 mars, le conseil municipal a approuvé les comptes de la commune 2021. Après une année 2020 marquée par le Covid ayant entraîné une baisse tant des dépenses que des recettes, le bilan pour la partie fonctionnement fait apparaître une hausse d'un peu plus de 1%. Ainsi, le résultat est le suivant :

- **en dépenses de fonctionnement** un total de 1 190 517 € ce qui comprend entre autres : 474 172 € pour les charges à caractère général, 537 844 € pour les charges de personnel, 134 668 € pour les autres charges de gestion courante et 17 344 € pour les charges financières. Un virement à la section d'investissement de 360 500 € a pu être réalisé;
- **en recettes de fonctionnement** un total de 1 486 083 € auquel s'ajoute un excédent de fonctionnement de 2020 reporté d'un montant de 194 355 €, soit un total de 1 680 438 €. Cela comprend notamment : 826 116 € en impôts et taxes, 396 615 € en dotations et 204 743 € en produits des services et du domaine;
- **en dépenses d'investissement** un total de 515 008 € auquel s'ajoute un résultat reporté de 2020 de 475 639 €, soit un total de 990 647 €. Cela concerne principalement : le remboursement du capital des emprunts pour 93 847 €, le début des travaux de la liaison douce rue de la Paille et quelques travaux de voirie pour 328 089 €, les travaux de rénovation de l'éclairage public (aux Arotées, à la résidence de la Paille, et à l'abbatiale) pour 24 873 € et l'acquisition de matériel pour les besoins de services pour 23 686 €;
- **en recettes d'investissement** un total de 440 336 € avec comme principales recettes : le FCTVA 74 517 €, la taxe d'aménagement : 35 148 €, une partie des subventions pour l'extension et la rénovation de l'école élémentaire : 76 013 € et des subventions pour la liaison douce rue de la Paille : 25 956 €. À cela s'ajoute l'excédent de fonctionnement capitalisé pour 214 805 €.

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins

Présentation du budget primitif 2022
Fonctionnement

Recettes de la commune

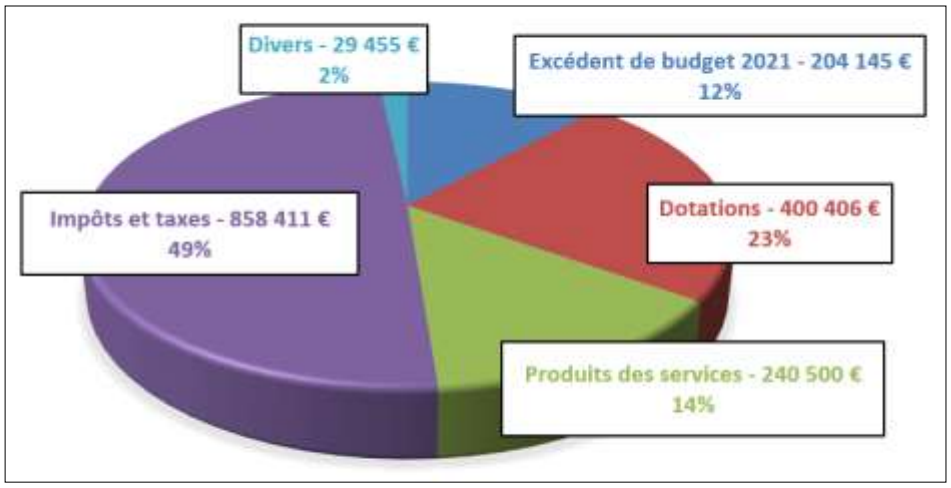

L'excédent du budget 2021 (204 145 €) correspond à un excédent constaté par rapport au budget initial voté 2021. Il est reporté au budget 2022.

Pour la 13ème année consécutive, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. L'augmentation du nombre de foyers fiscaux et la revalorisation des bases locatives ont néanmoins permis une augmentation des recettes liées aux impôts et taxes qui augmentent de 3,2%.
Après une baisse conséquente en raison de la crise sanitaire et de la fermeture des services périscolaires, les produits des services progressent de plus de 17%.

Dépenses de la commune

Les charges à caractère général sont en légère hausse (+ 1,8%) et s'élèvent à 560 518 €. L'entretien accru des abords du canal de Berry a été renouvelé pour la 2ème année consécutive et une hausse des dépenses énergétiques a été anticipée.
Les charges de personnel sont constantes et s'établissent à 557 400 €.
Les charges financières diminuent de 2 000 € par rapport à 2021.
Les charges de gestion courante sont stables et s'élèvent à 149 400 €.
À cela s'ajoute une dotation aux amortissements de 12 100 €, somme qui sera virée à la section d'investissement.
La commune dégage un excédent de fonctionnement de 413 000 € qui nous permettra d'une part de rembourser les emprunts et d'autre part de financer les projets d'investissement de la commune.
Le total du budget de fonctionnement s'élève à 1 732 917 €.

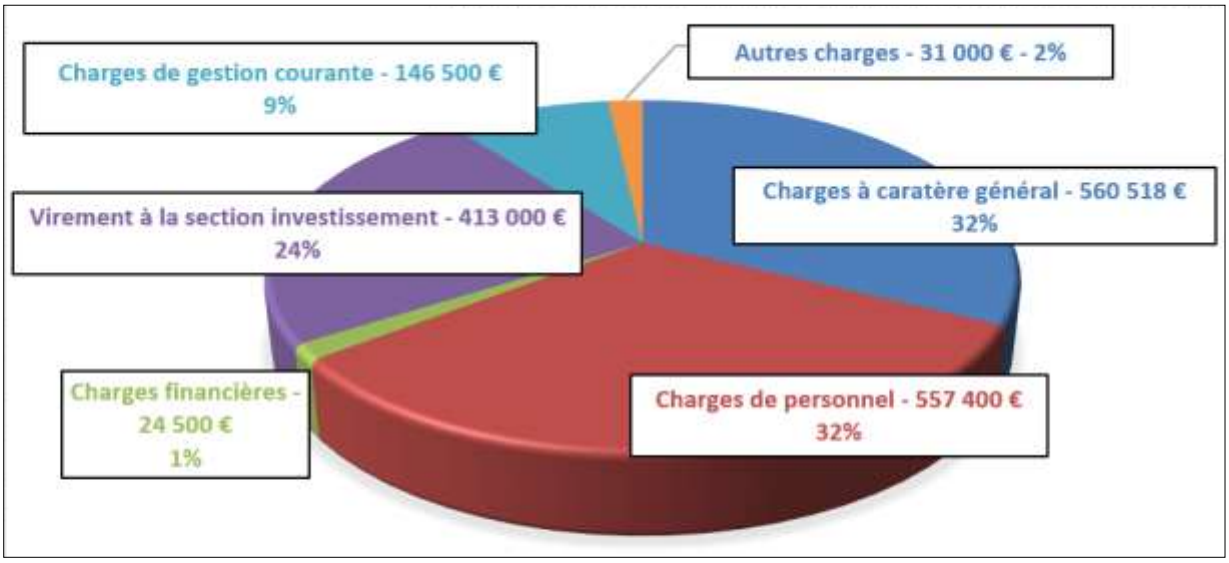

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins

Présentation du budget primitif 2022
Investissement

Recettes de la commune

La section d'investissement est financée par le virement de la section de fonctionnement (413 000 €), le fond de compensation de la TVA (186 000 €), la taxe d'aménagement (40 000 €) et la dotation aux amortissements (12 100 €).

Afin de mener à bien les projets prévus, des subventions sont attendues pour les travaux supplémentaires d'aménagement de la rue de la paille (18 000 €) ou pour les travaux d'installation de la vidéo-protection (38 000 €).
Comme pour les exercices passés, une gestion rigoureuse des finances de la commune assure un excédent de fonctionnement qui nous permet le remboursement de nos emprunts tout en assurant les investissements futurs.

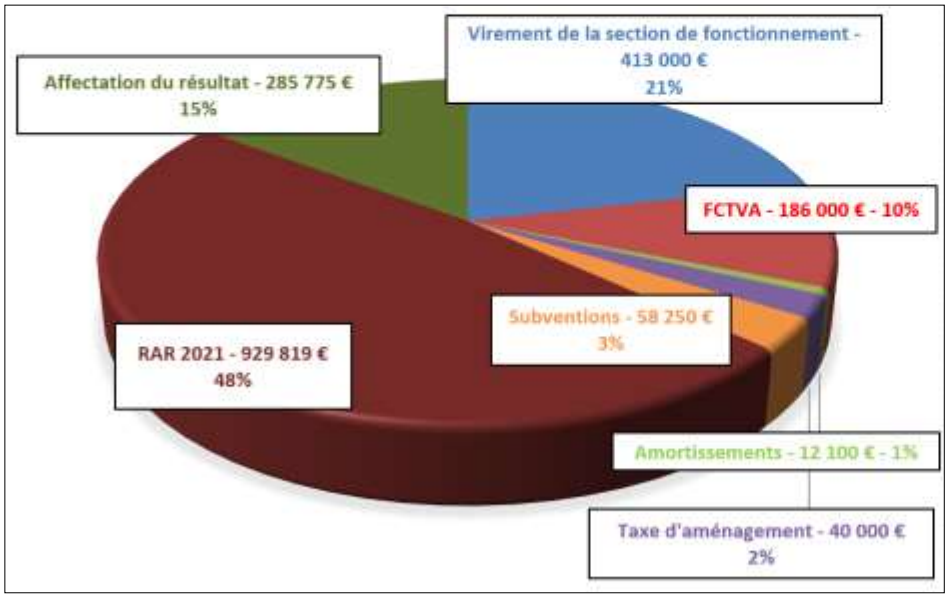

Les restes à réaliser 2021 comprennent des subventions pas encore perçues (385 703 €), la vente des terrains du lotissement communal (350 364 €) et des emprunts que la commune pourrait être amenée à réaliser (193 752 €).

Dépenses de la commune

Les principales dépenses prévues en 2022 sont :
- les travaux de voirie : 138 000 € avec 17 000 € de nouveaux crédits pour compléter les travaux de liaisons douces rue de la paille, 58 000 € pour des travaux d'entretien, 40 000 € pour la voirie de la résidence seniors et 18 000 € pour les études en vue de la rénovation des rues de l'Abbaye et Saint-Martin ainsi que de la sécurisation de Givaudins,
- l'ouverture d'un nouveau programme pour la mise en place de la vidéoprotection pour 98 000 €,
- l'acquisition de matériel pour 37 600 €,
- les travaux dans les bâtiments communaux : 88 200 € avec de nouveaux crédits pour la mise en accessibilité et la rénovation de la salle du conseil (60 000 €), le lancement des études pour la réhabilitation de la grange des dîmes (5 000 €) et enfin divers travaux dans nos bâtiments (23 200 €),
- l'étude de l'aménagement du parc de l'abbaye et des abords de l'abbatiale (15 000 €),
- l'ouverture d'un nouveau programme pour la gestion des eaux pluviales avec 10 000 € pour Bourges Plus (transfert des charges suite au transfert de la compétence).

Le remboursement en capital des emprunts s'élève à 280 000 €, comprenant le remboursement d'un emprunt relais pour les travaux d'extension et de rénovation de l'école de 170 000 € (couvert en totalité par le versement du FCTVA 2022).

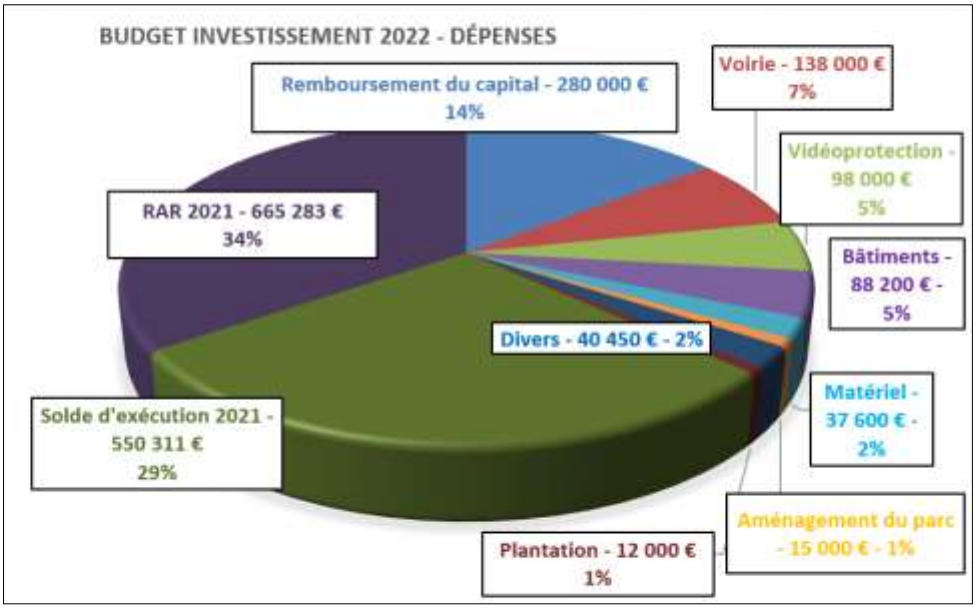

Pour les restes à réaliser 2021, ils sont composés principalement des travaux de voirie (218 000 €), de la mise en accessibilité de la salle du conseil (133 000 €), de la voirie de la résidence seniors et du lotissement communal (208 116 €) et, aussi de l'acquisition de matériel (50 300 €).

Le budget investissement de la commune s'élève à 1 924 844 €.

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins

ACCUEIL DE LOISIRS

Après 3 périodes d'accueils de loisirs pendant les petites vacances, le moment est venu de faire le bilan.
Pour cette première expérience, c'est une réussite !
Durant les 3 semaines d'ouverture, nous avons accueilli en moyenne 30 enfants par jour, avec un maximum de 41 en automne. Les 2 groupes d'âge ont été à chaque fois bien remplis avec en moyenne 14 maternelles et 17 élémentaires, de quoi croiser des copains et s'amuser pleinement. 50% des enfants étaient inscrits pour 4 jours ou plus. Preuve du besoin des familles et de la confiance que celles-ci nous accordent.
L'équipe d'animation a pu s'appuyer sur une ambiance différente des mercredis ou du périscolaire pour emporter les enfants dans des univers très variés. Avec des activités autour d'halloween en automne, de la jungle en hiver et du tour du monde au printemps, chaque groupe a pu profiter de ces vacances pour se changer les idées et reprendre des forces pour le retour en classe.

Des intervenants sont aussi venus pour enrichir le programme comme la création de musique électronique ou le théâtre d'improvisation.
Pour finir, je tiens à féliciter l'équipe d'animation pour son engagement et pour son implication permanente dans la construction des vacances. C'est la somme de leurs idées (parfois folles mais toujours ambitieuses) qui a permis de remplir la tête des enfants de supers souvenirs de vacances !

Tristan Bouchonnet, directeur de l'accueil de loisirs

MAISON DES JEUNES

Du 11 au 24 avril 2022, la municipalité et la Maison des Jeunes ont organisé un concours photos destiné aux jeunes âgés de 11 à 17 ans et résidents de la commune .
L'objectif était de découvrir 5 lieux de Plaimpied-Givaudins en résolvant 5 énigmes postées sur la page Facebook de la commune. Les jeunes devaient découvrir sur chaque lieu l'image d'un animal . De ce point, et dans un rayon de 50 m, une photo devait être prise en laissant libre court à l'imagination des candidats dans les choix artistique, esthétique et de mise en scène.
Pour cette première, 14 participants se sont lancés dans l'aventure.
Le jury était composé d'élus accompagnés de l'œil expert en photographie de Jean-Luc Coupeau que nous remercions pour sa participation.
Le samedi 7 mai a eu lieu à la salle polyvalente la remise des prix, où les gagnants du concours sont repartis avec des bons d'achats valables chez Cultura et/ou des places de cinéma.
Les gagnants pour la catégorie 11-14 ans :
Prix du jury pour la plus belle série de photos : **Aurore Samson**
Prix du jury pour la plus belle photo : 1er prix : **Amaury Venier,** 2ème prix : **Léa Pasquier,** 3ème prix : **Sélène Laguerre**
Prix du public pour la plus belle photo désignée via Facebook : **Sélène Laguerre**
Les gagnants dans la catégorie 15-17 ans :
Prix du jury pour la plus belle série de photos : **Candice Marchal-Vendan-Borin**
Prix du jury pour la plus belle photo : 1er prix : **Agathe Laporte,** 2ème prix : **Doryan Hortelano**
Prix du public pour la plus belle photo désignée via Facebook : **Candice Marchal-Vendan-Borin**
Vous pouvez retrouver l'intégralité des photos des gagnants du concours sur https://www.plaimpied-givaudins.fr/
Nous remercions également tous les autres participants **: Charles Thomas, Louis Ferdynus, Lucile Laporte, Maëlys Hortelano, Noé Penna, Théo Masson, Rose Marchal-Vendan-Borin.**

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine avec une nouvelle session du concours photos jeunesse.

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins

TRAVAUX

La couverture du préau situé dans la cour de la mairie a été rénovée.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise « Société Berrichonne de Couverture et Charpente ».

URBANISME

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) a été approuvé en conseil communautaire le 8 avril et est désormais en application dans toutes les communes de l'agglomération.
Si vous avez un projet de construction nécessitant une déclaration préalable ou un permis de construire (maison, garage, piscine, clôture, etc.), vous pouvez consulter le règlement qui s'applique à votre parcelle sur le site de la mairie : www.plaimpied-givaudins.fr/Urbanisme

Dans un premier temps, vous devez connaître dans quelle zone du PLUi vous êtes situés. Pour cela, il faut consulter le plan de zonage de Plaimpied-Givaudins que vous pouvez consulter en cliquant sur Plan de zonage Plaimpied-Givaudins. Les différentes zones sont indiquées par leur couleur et leur référence (UDb, 1AUd, etc.).
Vous pouvez ensuite télécharger le règlement de votre zone en cliquant sur règlement de toutes les zones et en recherchant le chapitre qui s'applique à votre zone via le sommaire en page 3 du document.
Bien entendu votre mairie reste à votre disposition pour vous assister dans ces recherches.

8 À HUIT

Les gagnants du concours de dessins de votre 8 à huit sont Jimy et Alice en maternelle et Sylvain, Margaux, Milya et Maëlys en classe de primaire.
Merci aux participants, prochain concours de dessin en février !

PROFESSIONNEL

Un nouveau plaquiste sur la commune

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins

PGBaD : 1ère édition réussie pour le Bad In Plaimpied

Après 2 saisons perturbées par la crise sanitaire et deux annulations successives, le PGBaD a enfin organisé la 1ère édition de son tournoi : Bad In Plaimpied, le BIP. Malgré une date un peu difficile, avec une conjonction de 2 événements, vacances scolaires et week-end prolongé de Pâques, nous nous sommes lancés dans l'aventure.
Après une longue période de préparation, ponctuée de nombreuses péripéties, ce sont plus de 120 joueuses et joueurs qui ont été accueillis les 16 et 17 avril. Pour sa 1ère édition, le BIP était complet.

Comptant seulement 50 adhérents, le PGBaD a su mobiliser ses bénévoles pour proposer un plateau agréable et les meilleures conditions de jeu possibles pour les joueuses et les joueurs présents.

Côté compétition, les 121 inscrits étaient répartis en 4 séries qui comprenaient 5 tableaux (simple hommes, simple dames, double hommes, double dames et mixtes).
Les 205 matchs de la compétition se sont enchaînés le samedi et le dimanche, entrecoupés de cérémonies de récompenses.
A noter que 7 plaimpiedois participaient à la compétition et n'ont pas démérité en remportant notamment le DD série 2.
Les premiers échos sur les réseaux sociaux, à la buvette ou encore dans le gymnase ont été très positifs, de quoi se réjouir, et se féliciter pour le comité d'organisation et tout le club.

Rendez-vous la saison prochaine pour la seconde édition du BIP.

USPG

La saison de foot se termine en juin avec une finale de coupe pour laquelle l'USPG est qualifiée. Si du côté sportif, le club n'a pas à rougir des résultats avec : le maintien en 2ème division de l'équipe fanion, l'accession en 3ème division de notre équipe réserve, une entente avec Saint-Just pour la troisième équipe, la première place au championnat et une défaite démeritée en demi-finale de coupe pour notre équipe féminine, la participation aux plateaux du samedi pour les catégories U7 et U9, un championnat difficile mais réussi pour nos U13, une saison plaisante pour les vétérans sans oublier nos ados qui se donnent à la pratique du futsal, nous pouvons dire que le club a réalisé plus de la moitié de son objectif.
Le seul bémol reste comme pour toutes les associations, le manque de bénévoles. Nous avons pu jongler avec l'existant et même faire des miracles certains week-ends. Nous ne pouvons pas continuer comme cela pour la saison 2022-2023. Le club a pour objectif de proposer un emploi jeune civique, le dossier sera mis en place rapidement pour la nouvelle saison.
Actuellement, le club est à la recherche d'éducateurs pour toutes les catégories jeunes et pour son équipe réserve. Nous souhaitons avoir au moins deux éducateurs par équipe afin d'alléger la charge de travail. Faites vous connaitre, toutes les actions bénévoles sont recherchées.
Nous recherchons également des joueurs et des joueuses.
Nos rendez vous futurs sont :
11 juin en soirée : finale de coupe à Saint-Doulchard
19 juin à 10h00 : assemblée générale à la salle polyvalente
25 juin à 16h00 : feu de la Saint-Jean dans le parc de la mairie
28 août toute la journée : 1ère brocante du club au terrain de foot (Route de la paille)
Contact : 529940@lcfoot.fr ou 0684938591

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins

CACPG : des nouvelles du jardin partagé aux marais

La sécheresse de ces dernières semaines rend difficile les semis : il faut casser les mottes de terre et arroser les petites graines pour qu'elles prennent racine, mais ça démarre.
Nous proposons toujours des bandes de culture (bandes de 1 m de large sur 9 m de long) aux futurs jardiniers. c'est le bon moment pour commencer, venez les exploiter à votre convenance pour des productions de légumes et/ou de fleurs !
Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter : cacpg@orange.fr ou Jean-Régis Pichon 02 48 25 69 78.

La Givaudine

20 ans que l'Association Entraide Boischaut Burkina Faso, créée par Colette et Pierre Anglade, œuvre en faveur des Burkinabés et notamment des enfants de parents handicapés au moyen de parrainages.
Les bénévoles qui grâce à leur participation active et leur bonne humeur ont réussi à présenter un spectacle de qualité, apprécié de tous les spectateurs.

La Givaudine était présente. Elle était accompagnée d'amis et partenaires musiciens qui étaient venus se joindre au groupe.
Merci à eux.

UNC : commémorations

Le 23 avril en fin d'après-midi, s'est tenue la commémoration pour la journée nationale du souvenir des victimes civiles et des héros de la déportation.
Une délégation de l'UNC - Soldats de France accompagnée du maire et d'élus s'est recueillie au monument aux morts.

Le 8 mai a eu lieu la commémoration de l'armistice de 1945.
Après la procession du cortège composé des porte-drapeaux de l'UNC, d'enfants, de parents, de gendarmes, de pompiers, de militaires et d'élus, deux gerbes ont été déposées aux monuments aux morts. Les enfants de l'école élémentaire accompagnés des participants à cette cérémonie ont chanté la Marseillaise.
Tous se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.
Le traditionnel méchoui de l'UNC a clôturé cette journée.

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins

SUR L'AGENDA

Dimanche 12 juin	*1er tour du scrutin des élections législatives - salle des fêtes de 8h à 18h*
Jeudi 16 juin	*Inauguration de la résidence séniors à 16h*
Dimanche 19 juin	*2ème tour du scrutin des élections législatives - salle des fêtes de 8h à 18h*
	Brocante organisée par le comité des fêtes et l'amicale des sapeurs-pompiers - parc de la mairie
Samedi 25 juin	*Soirée musicale organisée par le CACPG à l'abbatiale avec 3 concerts à 18h, 20h et 21h*
	Feu de la Saint-Jean par l'USPG - parc de la mairie

MINI PARC

Manèges pour la famille et les enfants avec cette année la nouvelle roue enfantine et toujours les trampolines, sulkies, karts à pédales, jeux rafraichissants et le retour du super toboggan géant.
Une buvette avec terrasse ombragée vous accueille au bord du lac d'Auron, lieu calme sur les rives du lac dans un magnifique cadre de verdure dédié à toute la famille.
Jours d'ouverture en 2022 :
de 14h30 à 19h30 : en avril, mai et juin les week-ends et jours fériés et en juillet et août tous les jours.

PLAIMPIED GIVAUDINS
PARC DE LA MAIRIE

38ème FOIRE A LA BROCANTE ET VIDE GRENIER

DIMANCHE 19 JUIN 2022
de 7 heures à 20 heures
Une organisation du Comité des Fêtes et de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

2 euros le mètre linéaire (particuliers)

Emplacements enfants : vente de jouets : gratuit

Renseignements :
tél. 06.61.93.41.85 ou
amicale.plaimpied@gmail.com

Buvette – Frites – Merguez – Saucisses
Andouillettes - Sandwichs

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins